

**Daniel Schafer**

CEO bei Energie Wasser Bern

CEO d'Energie Wasser Bern

Die Rolle der Wasserkraft

Bei Diskussionen zur 2017 beschlossenen Energiestrategie gehen die Wogen immer noch hoch. Es wird darüber diskutiert, dass der Ausbau der Photovoltaik nicht reiche und dass die Schweiz kein Windland sei. In all diesen Diskussionen vermisste ich öfters den nötigen Sachverstand bezüglich der Versorgung von Kunden mit elektrischer Energie, des Betriebs einer Netzinfrastruktur und der Energiespeicher. Es ist erwiesen, dass wir im Sommer in der Lage wären, einen grösseren Teil unserer elektrischen Energie mit Photovoltaik zu erzeugen. Die notwendige Kurzzeitspeicherung liesse sich technisch und ökonomisch mit Batterien unterstützen.

Etwas komplexer wird es, den im Sommer produzierten Strom in das Winterhalbjahr zu verschieben. Das Thema Sektorenkopplung spielt dort eine zentrale Rolle. Die Technologien sind bekannt und verfügbar und die Infrastrukturen, insbesondere für Methan, sind europaweit vorhanden. Beim Wasserstoff als Speicher-Energieträger müssen diese erst noch aufgebaut werden. So weit, so gut – bei diesen Diskussionen vergisst man oft, dass die Wasserkraft in der Schweiz der zentrale Pfeiler der Umsetzung der Energiestrategie 2050 ist. Im Jahr 2018 produzierte die Schweiz rund 55 % ihres Stroms mit Speicher- und Laufkraftwerken – dieser Anteil von rund 37 GWh im Jahr 2018 soll selbstverständlich auch in Zukunft für die Versorgung zur Verfügung stehen. Das BFE rechnet mit einer durchschnittlichen Jahresproduktion 2035 von 37,4 GWh. Die Energiestrategie sieht dazu Ausbauziele vor. Auch hier können wir diskutieren, ob diese realistisch sind oder nicht – wir können es uns aber nicht leisten, mit diesen Diskussionen den zentralen Pfeiler unserer Energiestrategie 2050 zu schwächen. Es ist unsere Verantwortung – im Sinne des Gemeinwohls –, alles zu unternehmen, um noch vorhandene Wasserkraftpotenziale in der Schweiz zu nutzen. Entsprechende Projekte müssen durch alle unterstützt und in den Bewilligungsprozessen prioritär behandelt werden. Vergessen wir diesen Aspekt in der Energiestrategie-Diskussion nicht – nur dann kann ihre Umsetzung gelingen.

Le rôle de l'énergie hydraulique

Les discussions relatives à la Stratégie énergétique adoptée en 2017 restent houleuses. L'insuffisance de l'expansion du photovoltaïque et le potentiel éolien restreint de la Suisse se situent au cœur des débats. Dans toutes ces discussions, il manque à mon avis souvent l'expertise nécessaire en matière d'approvisionnement électrique des clients, d'exploitation d'une infrastructure de réseau et de stockage d'énergie. Il est prouvé que nous serions en mesure de produire une grande partie de notre énergie électrique avec le photovoltaïque en été. Le stockage à court terme nécessaire pourrait être réalisé par des batteries, aussi bien techniquement qu'économiquement.

Il est par contre un peu plus complexe de repousser au semestre d'hiver la consommation de l'électricité produite en été. Le couplage des secteurs joue ici un rôle essentiel. Les technologies sont connues et disponibles, et les infrastructures, notamment pour le méthane, sont en place dans toute l'Europe. Dans le cas de l'hydrogène en tant que vecteur énergétique pour le stockage, celles-ci doivent encore être développées. Jusqu'ici, tout va bien. Dans ces discussions, on oublie souvent qu'en Suisse, l'énergie hydraulique constitue le pilier central de la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050. En 2018, notre pays a produit environ 55 % de son électricité avec des centrales à accumulation et au fil de l'eau – cette part d'environ 37 GWh en 2018 devrait bien entendu continuer à être disponible à l'avenir. L'OFEN compte sur une production annuelle moyenne de 37,4 GWh en 2035. La Stratégie énergétique prévoit en outre des objectifs d'expansion. Ici aussi, nous pouvons discuter du fait que ces derniers soient réalistes ou non, mais nous ne pouvons pas nous permettre d'affaiblir le pilier essentiel de notre Stratégie énergétique 2050 avec ces discussions. Il est de notre responsabilité, dans l'intérêt de la collectivité, de tout mettre en œuvre pour exploiter le potentiel hydroélectrique encore disponible en Suisse. De tels projets doivent être soutenus par tous et traités en priorité dans les processus d'approbation. N'oublions pas cet aspect dans la discussion relative à la Stratégie énergétique – il s'agit d'une condition essentielle à la réussite de sa mise en place.